

ÉMILE DE LAVELEYE.

La *Revue d'Économie politique* ouvre l'année par une notice nécrologique : elle perd l'un de ses plus éminents collaborateurs, le brillant publiciste, l'écrivain fécond, connu dans le monde entier, dont la mort inattendue a frappé de stupeur tous ceux qui le connaissaient.

Émile de Laveleye était né à Bruges le 5 avril 1822. Il avait commencé ses humanités à l'athénée royal de cette ville, et les acheva brillamment à Paris au collège Stanislas. Il fit sa philosophie à l'Université de Louvain et son droit à l'Université de Gand. Deux ans avant de subir son examen final (1846) il avait déjà été couronné au concours universitaire pour un mémoire sur la langue et la littérature provençales (V. *Annales des Universités de Belgique*, 1844). Il fixa sa résidence à Gand, où, comme il l'a écrit, « il fut un peu avocat et beaucoup homme de lettres. » Il avait eu pour maître de philosophie François Huet, l'apôtre du catholicisme libéral, à qui il resta attaché d'affection, et dont les idées ont laissé en lui une trace ineffaçable. A cette époque déjà, il publiait beaucoup dans tout le domaine des sciences de la société : c'est une *Histoire des Rois Francs* qu'il écrit en 1847 (2 vol.) à l'imitation des *Récits des Temps mérovingiens* d'Augustin Thierry ; c'est une brochure sur l'*Armée et l'enseignement* (1848), où il commence cette campagne qu'il a poursuivie toute sa vie pour l'instruction du peuple ; c'est une brochure sur le *Sénat Belge* (1849) où il attaque l'organisation et le mode d'élection de la Chambre haute au nom de principes qui sont à peu près universellement admis, aujourd'hui que la Belgique songe à réviser sa constitution.

En même temps, il collabore activement à la revue *la Flandre libérale* (1848-49) où il fait paraître son premier article d'économie politique : une critique des lettres de Michel Chevalier sur l'*Organisation du travail*, et deux articles sur le *Communisme*.

Dans la *Libre recherche*, revue fondée à Bruxelles par Pascal Duprat, et dans la *Revue trimestrielle*, il publie de 1856 à 1859 une série d'articles de critique, entre autres sur la question reli-

gieuse, sur le livre de Huet et de Bordas-Dumoulin *La réforme catholique*, et l'on y voit déjà se former l'opinion qu'il exprimera plus tard avec tant de succès sur l'avenir des peuples catholiques et sur le protestantisme.

Vers 1856, il avait l'intention de se présenter devant la Faculté de droit de l'Université de Gand pour subir les épreuves du doctorat spécial en droit public et administratif, qui venait d'être institué par l'arrêté royal de 1853. Mais, à ce qu'il m'a raconté souvent, ses opinions démocratiques et très indépendantes effrayaient les professeurs Gantois. Il avait déjà préparé sa thèse, quand il lui fut signifié qu'il devait renoncer à se présenter à l'examen. Les matières de ces longues épreuves sont tellement étendues, — elles comprennent le droit public, le droit administratif et l'histoire politique moderne, outre l'économie politique — qu'en y mettant de la mauvaise volonté, la Faculté peut toujours faire échouer le récipiendaire. Emile de Laveleye céda devant la menace, et publia en brochure l'ouvrage qui devait lui servir de dissertation inaugurale. Il est intitulé : « *Études historiques et critiques sur le principe et les conséquences de la liberté du commerce international* » (Paris, Guillaumin, et Bruxelles, Muquardt, 1857, 1 vol. in-16 de 146 p.).

Cette brochure, qui est restée inconnue, oubliée dans la plupart des bibliographies, est des plus remarquables, étant donné l'époque de son apparition. La cause du libre-échange était déjà gagnée devant la science. Elle allait passer dans la pratique. C'est à ce moment que M. de Laveleye venait montrer que les raisonnements absolus des économistes devaient être soumis à de nombreuses corrections. Après avoir esquissé l'histoire de l'idée de la liberté du commerce, il examine un à un les arguments de la doctrine en vogue, et, toujours sans quitter le domaine de la théorie, en empruntant à ses adversaires leur méthode même, il fait voir que leur analyse des faits est incomplète, et que « la doctrine du libre-échange, dans ses termes absolus n'est vraie, *en théorie*, qu'à deux conditions : 1° que tout homme soit propriétaire; 2° que tous les peuples ne fassent qu'un. » Malgré son style étincelant, sa dialectique attachante, et son éloquence enflammée, la brochure n'eut pas de succès parce qu'elle allait contre le courant des idées. *L'Économiste belge*, dirigé par M. de Molinari, ne lui fit même pas l'honneur d'une polémique approfondie. Elle est à relire

aujourd'hui, car elle appartient à l'histoire de l'économie politique, comme une des premières brèches ouvertes dans la doctrine de Manchester au moment même de son triomphe.

Emile de Laveleye avait alors renoncé à la carrière universitaire. Il se livra tout entier à la publicité et s'occupa beaucoup d'agronomie théorique et pratique : sa grande préoccupation d'alors, disait-il, était de mettre en valeur les propriétés de son père dans les Flandres.

Il publiait des brochures sur l'enseignement (1858 et 1859), sur les taxes locales en Angleterre, sur les banques populaires en Allemagne, sur la question de l'or (1860), — où il se prononce contre la démonétisation de l'argent et pour le cours légal de l'or, — et il revenait aux études littéraires de sa jeunesse. Il a eu le mérite de donner un des premiers une traduction complète des *Nibelungen*, à laquelle il ajouta plus tard celle des chants héroïques de l'*Edda*, et il contribua ainsi à faire connaître au public français les épopées germaniques.

Ses études d'économie agricole le conduisirent à publier une série d'articles qui furent très remarqués dans la *Revue des Deux-Mondes*, dont il resta pendant trente-deux ans un collaborateur assidu. *Les forces productives de la Lombardie* (1859), *l'Economie rurale de la Belgique, de la Suisse, des Pays-Bas* (1860-1864), tels sont les titres de ces articles qui furent réunis dans la suite en deux volumes. Ce sont des études personnelles, fruit de longs voyages et d'expériences originales; elles eurent l'honneur de faire l'objet de rapports élogieux de Léonce de Lavergne à l'Institut de France; elles reçurent le prix quinquennal des sciences morales et politiques.

En 1864, la chaire d'économie politique devint vacante à l'Université de Liège. Le gouvernement l'offrit à Emile de Laveleye, qui l'accepta. On ne peut dire qu'il était alors dans la maturité de son talent, car son talent n'a fait que se développer et s'élargir depuis lors, mais il était dans la période d'épanouissement de sa verve et de son esprit. Ceux qui suivirent son cours à cette époque se rappellent encore les brillantes causeries qu'étaient ses leçons. On y allait en foule; il y traitait les questions du jour, comme les questions générales, et c'était avec son élégance native, sa phrase vive et alerte, ses mots ailés et pleins d'esprit.

Cependant, Emile de Laveleye est resté plutôt écrivain que

professeur. Il n'a pas formé de lignée de disciples; mais ce n'est pas sa faute : c'est celle de l'organisation étroite de l'enseignement supérieur en Belgique, qui ne laisse pas aux étudiants assez de latitude pour leurs études et aux professeurs assez de liberté pour étendre leur programme. Il le regrettait amèrement, car il était accueillant et affable pour les jeunes gens; ce n'est pas lui qui n'a point appelé la jeunesse, c'est la jeunesse qui n'est pas venue à lui.

Les seuls événements de sa vie sont ses écrits. Emile de Laveleye a vécu et est mort la plume à la main; aussi son œuvre est colossale. S'il avait eu l'habitude de faire porter à ses ouvrages un numéro d'ordre, comme le font les compositeurs, il eût atteint le chiffre de trois cents; ensemble, ils formeraient au moins cinquante volumes in-8°. Il n'en existe pas de bibliographie complète, et la liste qu'il avait faite lui-même à son usage est pleine de lacunes¹. M. de Laveleye aimait à publier d'abord des articles de revues qu'il réunissait ensuite en volume. Le nombre des recueils qui ont ainsi eu l'honneur de le compter parmi leurs fidèles est considérable : la *Revue des Deux-Mondes*, la *Revue de Belgique*, la *Revue internationale*, la *Fortnightly Review*, la *Contemporary Review*, le *Nineteenth century*, la *Revue de droit international et de législation comparée*, l'*Academy*, le *Penn Monthly Magazine*, le *Banker's Magazine*, le *Forum* de New-York, le *Giornale degli Economisti*, les *Jahrbücher für Nationalökonomie*, et notre *Revue*, à laquelle il n'avait envoyé qu'un article, mais à laquelle il se proposait de revenir en revenant à l'économie politique elle-même, qu'il avait un peu négligée dans ces derniers temps.

Il n'était pas, en effet, seulement un économiste. Il était surtout un *essayist*, comme on dit en anglais, et tout ce qui était science sociale était de son domaine; dès qu'une question avait de l'actualité, elle devenait l'objet de ses préoccupations.

On pourrait classer ses écrits sous un petit nombre de rubriques : économie politique et question monétaire, droit international et politique étrangère, politique belge, questions d'enseignement, de religion, de moralité, voyages et littérature.

¹ Je me propose de publier prochainement une étude sur la Vie et les OEu-vres de mon illustre maître. J'essaierai d'y joindre une bibliographie définitive de ses écrits et des traductions qu'on en a faites.

Je n'ai pas l'intention de passer en revue même les plus remarquables des œuvres de ces différents genres. J'en rappellerai quelques-unes, avant d'arriver à son œuvre d'économiste, qu'il n'a pas eu, hélas, le temps de parfaire comme il se le proposait.

Ses *Lettres d'Italie* (1879) et ses *Nouvelles lettres d'Italie* (1884) reflètent admirablement un côté de son caractère, une forme de son talent. C'est le causeur élégant et disert, le gentilhomme, comme on eût dit au siècle dernier, mais en même temps le curieux et le chercheur d'idées, qui va faire sa moisson de faits et d'observations, et qui sait cueillir dans les conversations de ministres et d'hommes d'état, de professeurs et d'évêques, de marquises et d'artistes, d'ouvriers aussi et de paysans, le mot piquant et l'idée neuve, la pensée féconde avec la forme attrayante. Les *Mémoires d'un parchemin* (1884) sont un modèle de récit de voyage, qui peut être mis à côté de ceux des maîtres de la langue française.

Émile de Laveleye avait bien des traits d'un artiste ; mais il était tout le contraire d'un dilettante. C'était un convaincu ; trop analyste et trop critique, sans doute, pour être homme d'action et apôtre, il croyait profondément, et il avait le courage de mettre ses croyances en pratique. Il le faisait sans ostentation, mais résolument, affrontant le ridicule sans la moindre hésitation. Il avait écrit contre le luxe : sa maison, son cabinet de travail étaient simplement meublés ; lui-même portait des vêtements on ne peut plus modestes. Spiritualiste convaincu, persuadé de la nécessité de la religion pour l'individu comme pour la collectivité, il a demandé, à l'âge de 55 ans, à se faire inscrire parmi les membres de l'Église évangélique, et cela dans un pays où libéralisme est synonyme d'indifférence religieuse. C'est à cet ordre d'idées que se rattachent ses deux articles célèbres : *Le protestantisme et le catholicisme dans leurs rapports avec la liberté et la prospérité des peuples* (1875) et *De l'avenir des peuples civilisés* (1876) répandus à plus de 40,000 exemplaires, et traduits dans toutes les langues de l'Europe.

C'est par conviction encore qu'il prêtait le concours de sa plume, de son nom et de sa parole à la Société pour la moralité publique, à la Ligue de la paix, à la Ligue contre l'alcoolisme, à l'Association pour le repos dominical, à tous les mouvements d'opinion enfin,

qui tendent à répandre « plus de lumière et plus de justice parmi les hommes » — une expression qu'il affectionnait.

Il attendait beaucoup de la diffusion de l'instruction dans le peuple. Il a défendu l'*Enseignement obligatoire* dès 1859 (broch. in-8°), et a consacré aux questions de cet ordre quantité d'articles et un gros volume : *L'instruction du peuple* (1872, 488 pp.), où il a réuni une somme considérable de documents relatifs à l'instruction primaire chez les différentes nations d'Europe et d'Amérique.

La question de l'enseignement est en Belgique essentiellement politique; ce n'est pas la seule qu'Émile de Laveleye ait traitée. Il a parlé du *parti clérical* (1872), du *programme du parti libéral* (1877), de la *crise du libéralisme* (1883) et, avant cela, il avait fait connaître aux lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes* les *Partis en Belgique* (1864) et tracé un portrait de *Léopold I^{er} et de son règne*. Mais chaque fois qu'il s'est occupé de la politique de son pays, c'est avec une indépendance de vues et une impartialité qui le rangeaient en dehors et au-dessus des partis. Il voyait un grand danger dans l'influence politique du clergé, ce qui le classait parmi les libéraux; tout socialiste et démocrate qu'il était, il appartenait plutôt au libéralisme modéré, tant il craignait le radicalisme en politique.

Pendant les dernières semaines de sa vie, il écrivait dans l'*Indépendance belge* des articles pour défendre le droit de « referendum » qu'on propose d'accorder au roi, projet qui est combattu à la fois par les libéraux modérés et les catholiques.

Son étude de prédilection, en dehors de l'économie politique, était la politique étrangère. Il est probable que c'est à ces questions qu'il a consacré le plus grand nombre de ses pages. Grâce à ses relations internationales et à l'amitié qui le liait à beaucoup d'hommes d'État, il se passionnait au jeu de la diplomatie et au drame permanent de l'histoire contemporaine.

La question des nationalités et la question d'Orient l'ont fasciné toute sa vie. Il a écrit, outre un nombre considérable d'articles, — entre autres des articles célèbres dans la *Pall Mall Gazette* sur la situation de la Macédoine (1884) et sur la Bulgarie — deux ouvrages importants : *la Prusse et l'Autriche après Sadowa* (2 vol.) et *la Péninsule des Balkans* (2 vol. 1886).

Le droit international l'attirait aussi : il s'est occupé des inté-

ressantes questions soulevées par le voyage de la *Novara* (1866), l'affaire de l'*Alabama*; de la *Propriété privée en temps de guerre*, et des *Causes de guerre* (1 vol. in-8°).

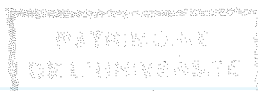
De là au droit public, il n'y avait qu'un pas. Nombreux sont ses articles sur le régime parlementaire et la démocratie. M. de Laveleye avait pour la liberté et le gouvernement populaire une véritable passion. Il n'a cessé de montrer le système politique des cantons Suisses comme un modèle aux autres peuples, et toute sa préoccupation était de trouver les moyens de l'adapter aux grands États. Il a résumé ses réflexions à ce sujet en deux volumes, *Le Gouvernement dans la Démocratie*, parus il y a quelques semaines et qu'il aimait à appeler son *opus magnum*, — ouvrage de maître, en effet, qu'on relira longtemps, car il est rempli de souvenirs personnels, de faits et d'aperçus intéressants, comme des méditations, des lectures et des voyages poursuivis pendant cinquante ans peuvent seuls en donner.

En économie politique il laisse trois ouvrages importants : *De la propriété et de ses formes primitives* (1^{re} édit. 1873), le *Socialisme contemporain* (1880) et ses *Éléments d'Économie politique* (1882). En dehors de ces livres, il y a mille et mille choses éparées dans ses articles, ses lettres de voyage, et aussi dans ses innombrables publications sur la question monétaire qu'il avait rassemblées et résumées dernièrement en un volume : *La monnaie et le bimétallisme international* (1891).

Il méditait de faire pour l'économie politique ce qu'il avait fait pour ses études de droit public; la science regrettera à jamais qu'il n'ait pas eu le temps de mettre son projet à exécution : il ne laisse pas, en effet, de corps de doctrine défini, et personne ne peut dire ce qu'eussent été les *Principes d'économie politique* d'Emile de Laveleye.

Il appartenait au socialisme de la chaire — il l'a écrit souvent. Sans avoir de culte exagéré pour le Dieu-État, il avait dès sa jeunesse abandonné le dogme de l'Individu-Divinité, et il croyait l'intervention de l'État indispensable pour assurer le triomphe de l'intérêt général sur les égoïsmes particuliers. Son étude sur son ami Dupont-White et sa réponse à Herbert Spencer (*L'individu contre l'État*) ont fait voir jusqu'à quel point il repoussait le credo orthodoxe.

Quand ses articles sur la propriété primitive parurent dans la



Revue des Deux-Mondes, ce fut une révélation pour le public français. Émile de Laveleye a eu ce mérite d'abattre le premier en France, et d'une façon définitive, la notion de la propriété individuelle, immuable et de droit naturel, qui était celle de tout le monde depuis le livre de Thiers. Il a montré que la propriété a passé par une série de formes très différentes chez tous les peuples civilisés avant de prendre celle que nous a léguée le Droit romain, et il a fait voir en outre que primitivement la propriété du sol était collective. Ces deux points sont aujourd'hui admis par tous. L'importance de ces études, au point de vue sociologique, est d'apporter une preuve de plus en faveur de la théorie de l'évolution des institutions juridiques. M. de Laveleye en tirait des conséquences considérables : il recommandait l'interdiction pour les communes d'aliéner les biens communaux, la conservation aux mains des États neufs, comme l'Australie et les États-Unis, des terres disponibles, et même le rachat par l'État ou les communes de terres tombées dans le domaine privé.

Son collectivisme n'allait pas jusqu'à réclamer la propriété collective de tous les instruments de travail, mais il était partisan des principales réformes demandées par les socialistes chrétiens et démocrates.

Il avait écrit : « L'oisiveté complète est une banqueroute frauduleuse » et répété, avec saint Paul : « *Qui non laborat nec manducet.* » Sa grande préoccupation était de trouver le moyen de donner au travailleur le produit intégral de son travail.

L'économie politique était pour lui une science morale avant tout, ou plutôt une partie de la morale. « La morale, disait-il, est « la science du bien ; l'économie politique est la science des biens. » Aussi, il n'attachait qu'une importance relative aux discussions théoriques. A chaque pas, il se demandait : « que faut-il faire ? » De là, cette fameuse définition de l'économie politique qui lui a valu les foudres du *Journal des Economistes* : « la science qui détermine quelles sont les lois que les hommes doivent adopter, afin qu'ils puissent, avec le moins d'efforts possible, se procurer le plus d'objets utiles à la satisfaction de leurs besoins, en les répartissant conformément à la justice et en les consommant conformément à la raison. » Je dois ajouter, cependant, que, ces derniers temps, les travaux de l'école autrichienne et surtout le traité de Marshall l'amenaient à admettre une science écono-

mique, à côté de l'*art* économique qui était sa conception favorite.

Les controverses sur la méthode de notre science l'intéressaient peu : il aimait l'histoire, et s'en servait à chaque instant, mais il aurait cru déroger s'il en eût fait autre chose qu'un accessoire. Cela n'empêche qu'il était souvent considéré comme un des membres de l'École historique allemande. A vrai dire, c'est plutôt par sa conception éthique de l'économie sociale qu'il s'y rattachait.

Quand je cherche la pensée qui a le plus dominé sa vie, je trouve qu'il plaçait la Justice par-dessus tout. Il était persuadé que le genre humain marchait vers un idéal de Justice, reflet de Dieu, qu'il finirait par atteindre. Il avait foi dans le Progrès indéfini de l'homme et dans la Solidarité de tous les hommes, et il entrevoyait dans l'avenir une société d'amour, de paix et de justice qui serait le bonheur universel.

Émile de Laveleye est une grande figure du siècle qui disparaît. On rencontrera rarement une organisation intellectuelle aussi merveilleuse, alliant la délicatesse d'une nature aristocratique avec une puissance d'assimilation aussi étendue et un talent d'écrivain aussi perfectionné. Mais, plus rarement encore, on retrouvera chez un remueur d'idées aussi fécond, un caractère noble et droit comme le sien, un cœur ouvert à toutes les générosités et conservant jusqu'au tombeau tous les enthousiasmes de sa jeunesse.

ERNEST MAHAIM.

Liège, 18 janvier 1892.

